

Compte -rendu de l'Assemblée Générale de l'association « Eau bien commun Ouche et Montagne » du 26 novembre 2022

Présents ou représentés :

Carinne Vrel ; Danielle Gutierrez ; Elizabeth Remond; Francis Martin (+ pouvoir de Marie Martin) ; Léo Coutellec ; Lilian Brenot ; Odile Edouard ; Jacqueline et Jean-François Mugnier ; Lise Basset ; Benjamin Bohard ; Samuel Eymard ; André Paris ; Guillaume Rodriguez .

Rapport d'activité :

Nous sommes 6 membres de l'association Eau Bien Commun à siéger au Conseil d'exploitation de la Régie Eau et Assainissement de la CCOM.

3 en tant qu'élus municipaux et donc représentants des citoyens

2 en tant que personnes qualifiées.

1 en tant que représente des membres de l'association, et donc des usagers de l'eau.

Tenue d'un stand au Festival A tout bout de Champs 28 et 29 août 2021

Soutien à l'organisation du festival par un don de 150€

Participation aux conseils d'exploitation.

Dans la commission Eau Gemapi, contribution à la création de deux groupes d'action, un sur la communication, la pédagogie et l'information, et l'autre sur la qualité et la préservation de la ressource.

Nous rappelons à ce sujet le lien étroit entre la nature du sol, son usage et la qualité de l'eau.

Nous rappelons que 1 euros investi dans la prévention contre toutes sortes de pollution, c'est 10 euros d'économisés lors du traitement de l'eau.

Cf site internet <https://enimmersion-eau.fr/>.

Nous avons évoqué les différents périmètres de protection des captages (immédiats, rapprochés, Aire d'Alimentation de Captage) en partageant la réflexion que le meilleur moyen de protéger un captage, c'est finalement de protéger l'intégralité des sols.

Cf lettre d'information sur le site d'Eau bien Commun <http://www.ebc-ouchemontagne.fr/archives/>

Nous avons rappelé la participation de plusieurs élus, membres de l'association, à deux soirs de marché avec présentation d'une maquette qui stigmatise l'écoulement des eaux pluviales en fonctions de la nature du sol.

Prise de position pour la fusion des deux régies Eau et Assainissement.

Vote du rapport d'activités à l'unanimité

Rapport financier

Solde à la dernière AG avril 2021 :

610€

Apports :

-Suite des Adhésion 2021 : 150€ €

(Solde 760€)

Dépenses :

-Tenue de compte Crédit Mutuel 2€/mois de mai 2021 à novembre 2022 :
36€

-Don au Festival A tout bout de champ 2021 :
151€

Solde au 26 novembre 2022 : 594 €

En tous 305€ de dons et d'adhésions en 2021, 54 adhérents

Une facture de 92,28€ reste à rembourser à Benny Martin

La cotisation est maintenue à 5 euros

Vote du rapport financier à l'unanimité

Rapport d'orientation

L'association a besoin d'être revivifiée par de nouvelles arrivées afin de garder le projet initial de réappropriation du sujet de l'eau et afin que les usagers puissent donner leur avis aux membres d'EBC/OM présents au Conseil d'Exploitation.

Sur ce point L. BRENOT met en débat la question de la composition de la coordination, : Garde-t-on le recul nécessaire lorsque nous sommes élus et à la fois coordinateurs.trices d'une association en rapport avec ce que nous gérons. Cela ne nuit-il pas à l'indépendance de l'association ?
Cet état de fait ne semble pas poser de problème aux adhérents présents.

Nous souhaitons que le mandat porté par EBC/OM soit bien le reflet d'une réflexion collective.

Les enjeux de notre participation au Conseil d'Exploitation de la Régie sont :

-Aller vers une gestion démocratique de l'eau

-Prévoir une gestion sur le long terme avec les investissements à venir

-Demander une gestion écologique de l'eau avec un accompagnement pour une reconversion des terres agricoles

Une des missions de l'association est l'éducation populaire. La coopération avec l'UPB (Université Populaire et Buissonnière) est à préserver.

Les sujets à aborder ne manquent pas. Entre autres :

-Une réflexion sur la répartition de la ressource de l'eau .

-Une anticipation sur la réflexion de fond sur les conflits de l'usage de l'eau, comment prioriser l'accès à l'eau.

Vote du rapport d'orientation à l'unanimité

Election de la coordination :

André Paris rejoint le groupe.

Le nouveau bureau sera donc composé de André Paris, Léo Coutellec, Odile Edouard Lilian Brenot, Benoit Gauthier; Guillaume Rodriguez, Francis Martin ; Danielle Gutierrez et Florence Bordet.

Election de la coordination à l'unanimité

Echanges riches et fructueux avec les adhérent.e.s présent.e.s.

, André, salarié du secteur de la préservation des zones humides nous fait un résumé des acteurs de la Police de l'eau (ddt...)

Pour l'instant la régie ne l'a pas fait intervenir sur les sujets de pollutions diffuses, préférant le dialogue et la sensibilisation.

Un rappel est fait de l'intérêt des zones humides en matière d'eau potable qui jouent le rôle de filtre et de régulateur en stockant l'eau lors des périodes de précipitations abondantes et en la relâchant lors des périodes d'étiage.

L'aspect GEMAPI doit aussi prendre en compte les zones humides en terme de milieu aquatique sans quoi nous passerons à côté d'un enjeu important.

Nous informons sur le fait que notre mauvais rendement de réseau nous empêche de construire sur la CCOM car nous sommes en Z.R.E.(zone de répartition des eaux et que nous sommes limités à 703000 m³ d'eau.).

Pour rappel le rendement était de 50% lors de la fin de la délégation.

Le préfet n'a donc pas pu délivrer des autorisations de constructions à la date de l'assemblée générale.

Des adhérents se demandent si ça n'est pas un mal pour un bien .

La question se pose du bétonnage (nouvelles constructions) et de ses conséquences sur l'écoulement des eaux, sur l'infiltration et sur le risque d'inondations.

L'enjeu est important et mérite des discussions et de la concertation et il faut avoir à l'esprit que l'artificialisation des sols a des conséquences.

Cependant, le fait d'avoir des nouveaux habitants permet d'aider à amortir les coûts liés au réseau et il faut se poser la question de la démographie et de l'habitat, l'eau amène nécessairement à discuter d'enjeux connexes.

Une question est posée sur les propriétés physico-chimiques de l'eau (beaucoup de calcaire) la question n'est pas traitée pendant l'assemblée générale car complexe mais cela fait partie des thématiques que nous pourrions aborder lors de lettres d'informations futures.

Nous nous rendons compte à quel point le sujet de l'eau suscite des interrogations, de la curiosité, un besoin de connaissance. La réappropriation et le partage des savoirs liés à l'eau est un des piliers de la gestion citoyenne de l'eau .

L'Assemblée Générale se termine autour d'un verre de l'amitié.